

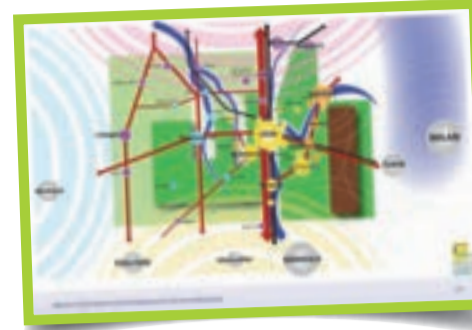
# Auvergne Laïque

la ligue de  
l'enseignement  
un avenir par l'éducation populaire

N° 469 - JUIN 2017

## DOSSIER

L'originalité de la  
région Auvergne  
Rhône-Alpes II P. 4/5



Assemblée  
générale

P. I à IV

## ÉDITO

« Je n'en finirai pas  
d'écrire ta chanson,  
Ma France » Jean FERRAT

### Pauvre France !

Notre pays, celui des droits de l'homme, affiche une image pathétique au monde entier. Il ne reconnaît plus la valeur de ce qu'il possède, de ce qui l'entoure, de ce qui lui permet de vivre librement. Ne laissons pas l'histoire se répéter. Le droit de vote n'est pas un jouet. C'est un droit et un devoir. L'abstention délibérée, intentionnelle, est une offense à la démocratie et à tous ceux qui ont laissé leur sang, leur vie, pour permettre à tous les citoyens de choisir un modèle de société en s'affranchissant d'un régime obscur. L'inconscience de refuser catégoriquement de voter est une insulte aux artisans de notre liberté. C'est également irrespectueux et insultant envers tous les peuples opprimés vivant sous la tyrannie. Les messages d'alertes sont à prendre avec sérieux, sans oublier le conservatisme d'un autre siècle qui s'oppose au progrès social. Le populisme conforté par le résultat des urnes reste mobilisé comme jamais. D'une extrême violence, la campagne électorale présidentielle ressemblait à un show à l'américaine. La prochaine campagne n'aura rien à envier à la précédente. Les marchands d'illusions ne font qu'instrumentaliser la peur de l'avenir. Les choix de la raison sont les seuls qui permettent d'espérer. La menace terroriste est toujours omniprésente. La folie meurtrière ne désarme pas. Son imagination criminelle est sans limites.

### Belle France !

Elle est multiculturelle et humaniste, sa force est dans sa diversité et dans ses différences. Il est crucial de nous raccrocher à la résistance citoyenne en défendant nos valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité au sein de notre belle République démocratique et laïque. Face à la tentation du repli, il est « Temps de réapprendre à dire et à aimer ce que nous sommes » (Raphaël Glucksmann), il est temps de reprendre notre histoire. L'urgence est de mise en affichant le visage d'une France fraternelle attachée aux valeurs républicaines. Notre identité laïque de tolérance détient ce pouvoir de fraternisation. Le choix des valeurs fondatrices qui sont les nôtres n'est pas négociable et nous devons éviter toute forme de banalisation.

Défendons notre France,  
elle est belle !

Edouard FERREIRA

# L'école du Président : les portes ouvertes et les bons points de Macron

Toutes les réformes scolaires se caractérisent par des constantes auxquelles obéit aussi le « projet de réforme » du nouveau président : un rappel des missions fondamentales de l'école ; le souci de la réussite de tous les élèves au cœur des dispositifs proposés ; un désir d'innovation engendrant des propositions en opposition aux mesures mises en œuvre dans les réformes précédentes. La Ligue met en évidence les points incontestablement positifs de ce nouveau projet, mais déplore aussi des confusions et des insuffisances.

Les polémiques s'élèvent déjà contre la réduction à 12 élèves de l'effectif de certaines classes primaires. Ce défaut d'alternative est propre à chaque réforme, toute mesure étant présentée comme seule garantie de progrès. Le problème des effectifs n'est pas nouveau, et de nombreuses protestations se sont élevées contre les classes surchargées et les conséquences néfastes sur certains élèves - et sur l'efficacité de l'enseignement - d'un effectif trop lourd.

Il convient d'envisager le problème des effectifs (comme bien des questions de l'apprentissage) sous l'angle de la diversification ; on se souvient que la pédagogie différenciée fut une des grandes réformes des années 70 en réponse à une « hétérogénéité folle » - l'expression est de Francine Best - consécutive à la démocratisation du collège mise en place par le ministre Haby. Un effectif réduit convient à des situations d'apprentissage où l'on met en place un accompagnement individualisé (en particulier dans la formation méthodologique des élèves : comment apprendre une leçon, comment lire et comprendre les énoncés) essentiellement destiné à des élèves fragiles. D'autres dispositifs s'accommodent d'un effectif lourd, comme les cours d'amphi, l'écoute d'une conférence, le visionnement d'un film. Ces situations ne seront d'ailleurs efficaces que si elles ont fait l'objet d'un apprentissage valable à tous les niveaux de la scolarité. En matière d'effectifs, s'en tenir à une proposition unique risque de provoquer, comme par le passé, la résistance d'un bon nombre d'enseignants.

Chacun pourra prendre connaissance des conclusions de la Ligue (ainsi d'ailleurs que des analyses pu-



bliées par quelques revues notoires) ; nous nous tiendrons pour notre part (une fois n'est pas coutume) hors des polémiques, soulignant ce que la nouvelle réforme présente comme avantages, et pour les élèves, et pour leurs enseignants. Il faut d'ailleurs saluer les mesures qui prévoient l'amélioration du statut des enseignants, une prise en compte de la difficulté d'enseigner, une attention apportée aux premières nominations souvent catastrophiques pour les jeunes collègues sans expérience (ni formation), et un programme de formation professionnelle qui facilite et enrichit l'expérience d'enseigner.

La réforme se réclame de la mission sociale de l'école, affirmant la volonté de lutter contre les inégalités dès le commencement de la scolarité : « afin de relever les défis de l'école, la priorité doit être accordée à l'acquisition des fondamentaux en maternelle et en primaire, puis à l'accompagnement personnalisé et à l'orientation au collège ; le lycée doit préparer aussi bien à une insertion professionnelle rapide et réussie qu'à la poursuite d'études supérieures ».

7 objectifs sont ainsi définis :

- 1 : Faire de la crèche un instrument de lutte contre les inégalités
- 2 : Donner la priorité à l'apprentissage des fondamentaux « lire, écrire, compter » dans le préscolaire, en maternelle et au primaire.
- 3 : Renforcer l'accompagnement et les dispositifs d'orientation au collège et au lycée.
- 4 : Garantir à chaque jeune Français une insertion professionnelle réussie.

5 : Mieux accompagner les enseignants : dès leur entrée dans le métier et durant l'ensemble de leur carrière.

6 : Renforcer et encourager l'autonomie des établissements pour favoriser l'adaptation aux besoins de leurs élèves et aux situations locales et stimuler l'innovation.

7 : Renforcer la relation avec les parents et encourager l'implication de bénévoles et d'associations.

En fait, aucun objectif ne constitue une innovation véritable ; bien des propositions avancées par le nouveau président figurent, plus ou moins explicitement, dans les précédentes réformes. Le mérite de la réforme Macron est peut-être d'avoir redonné vigueur à certains principes pédagogiques abandonnés pour des raisons économiques : en particulier la suppression de toutes les structures adaptées aux élèves en difficulté (classes allégées, groupes de soutien, accompagnement individualisé) et le sacrifice de la formation initiale des enseignants au profit d'un bagage universitaire totalement inadapté à la fonction.

La restauration de l'égalité à l'école n'est pas un objectif banal : il relève sans doute d'une utopie tant les pressions sociales et les coercitions culturelles constituent un obstacle considérable à ce qu'on appelle l'égalité des chances. Lorsque Jules Ferry instituait à la même heure, dans toutes les écoles de France, la même dictée pour tous les élèves, il affichait de manière totalement symbolique la volonté de fonder une école conforme à l'exigence d'égalité entre tous les citoyens.

La ligue salue « la reconnaissance de la contribution associative », même si elle lui paraît insuffisante et si elle doit s'accompagner encore d'une « réflexion sur l'accompagnement à la scolarité, et la richesse des pratiques culturelles, sportives et citoyennes que l'éducation populaire a su développer » ; elle salue aussi le renforcement « d'une coéducation qui associe mieux les parents » au fonctionnement de l'école.

Une réforme du baccalauréat (4 matières obligatoires à l'examen final et le reste en contrôle continu) constitue une mesure jugée salutaire qui permettra de lutter « contre la pression des examens » et de donner plus de place à des « apprentissages consolidés ».

Enfin proposant de « rendre possible le rétablissement de parcours bi-langues en 6<sup>e</sup> et de parcours européens », et confiant aux communes la liberté d'organisation des rythmes scolaires, la réforme Macron affirme sa différence (son antagonisme ?) avec les précédentes réformes.

Face à la réforme Macron, la ligue affiche sa « vigilance » : il faut attendre la mise en œuvre effective pour en apprécier le bien-fondé ; il faut être conscient des insuffisances - notamment dans le domaine de la coopération associative et la mise en place d'une mixité sociale et scolaire, dans la définition, encore floue, des contenus d'apprentissage, et des dérives, notamment en matière de formation professionnelle qui ne doit pas s'inscrire dans des préoccupations « d'employabilité de court terme ».

« Contrairement à la plupart des candidats, Emmanuel Macron et son équipe ont pris le temps de travailler sérieusement sur la laïcité » : c'est un des grands mérites de cette réforme. Mais si son programme dénote une réelle connaissance de la thématique, il ne va pas aussi loin que d'autres projets plus radicaux. Toutefois, les propositions (louables) de Macron, traversant l'histoire, résonnent en écho au discours véhément de Jules Ferry sur la laïcité, prononcé le 6 juin 1886. Ce qui prouve que toute réforme scolaire, au-delà de ses hésitations, de ses engouements et de ses nouveautés, porte la marque des valeurs fondatrices de ses commencements.

# Journée inter-centres et inter-services de la FAL 63



Pour la deuxième année, une journée inter-centres et inter-services de la FAL 63 s'est déroulée aux Martres-de-Veyre.

Plus de 180 enfants et adolescents se sont retrouvés afin de passer une journée sous le signe de la solidarité.

L'ensemble des centres étaient présents : ALSH de Vertaizon

(enfants et adolescents), Ménérol, Saint-Bonnet-près-Riom, Beaumont (enfants et adolescents), Mond'Arverne communauté (enfants et adolescents), Plaine Limagne (ALSH de Maringues).

Le service « ALSH et loisirs éducatifs » était le maître d'œuvre de la manifestation, mais il a pu

compter sur la présence du service culture enfance jeunesse et de l'USEP. Malheureusement, l'UFOLEP n'a pu être présent cette année, son calendrier étant déjà bien chargé.

Chacun a su mettre en avant son savoir-faire et surtout permettre aux enfants et adolescents de passer une super journée.

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies dans le projet.

Cette journée rentre dans un objectif de poursuivre et renforcer le travail de transversalité entre les centres et entre les services, et de maintenir la dynamique que génèrent les responsables de sites et de services à la fédération.

## Si vous passiez un week-end au Grand Panorama

LE VILLAGE DE VACANCES, PROPRIÉTÉ DE LA FÉDÉRATION, EST IDÉALEMENT SITUÉ SUR LES BORDS DU LAC CHAMBON POUR VOUS ACCUEILLIR EN GROUPE OU EN FAMILLE À TITRE INDIVIDUEL.



Nous vous accueillons en chambre avec salle de bain de 2 à 5 personnes, et nous vous proposons une restauration soignée proposant des menus variés.

Situé au cœur du Massif du Sancy, à un saut de puce de la réserve naturelle de la Vallée de Chaudesfour, des lacs

de Guery et Servièrre, vous avez accès à toutes les activités qu'offre le plateau (randonnées pédestres, cyclo, VTT...). Ne manquez pas les visites du Château de Murol ou des lieux de production du Saint Nectaire. En fin de journée prenez le temps de vous détendre aux thermes de Saint-Nectaire.

De plus en plus d'associations affiliées à la FAL63, ou à une fédération de la Ligue de l'enseignement, fréquentent notre établissement. Alors pourquoi pas vous ?

Tarif en pension complète à partir de 55 €/ jour/personne

Informations - réservations : Le Grand Panorama - Isabelle ou Rémi  
Tél. : 04 73 88 60 49 - isabelle.gpanorama@orange.fr

## Journée multiactivités avec l'UFOLEP 63

Le Comité Départemental UFOLEP du Puy-de-Dôme a organisé comme chaque année une journée sportive multiactivités le 8 mai au parc de Chadieu à Authezat.

Cette Journée, ouverte à tous et gratuite, a permis d'accueillir plus de 180 participants malgré le temps menaçant du matin.



**Au programme :** Fitness baguettes, activités dansées, parcours d'orientation, randonnée pédestre, tir à l'arc, sarbacane, volley-ball, pétanque, parcours éducatifs pour les enfants de 1 à 9 ans, golf.

Cette année, une nouvelle activité a connu un vrai succès : le Modern Soft Swording. Elle consiste à opposer des combattants équipés de simulateurs de combats non dangereux inspirés par les armes médiévales - simulateurs offensifs (épée une main ou deux mains)

et simulateurs défensifs (bouclier ou bocle) fabriqué en matériaux modernes. Guillaume Andrieux, animateur au sein de l'Amicale Laïque de Champeix, encadrera l'activité.

Toutes ces activités d'initiation étaient encadrées par des animateurs UFOLEP bénévoles et diplômés.

Le comité départemental UFOLEP a eu le plaisir d'accueillir Laurent Cheminal, Président de l'USEP et Anne-Marie Guillaumin, vice-présidente du syndicat de Chadieu lors du vin d'honneur.

Les participants, ont pu apprécier la convivialité ufolépienne tout au long de la journée et principalement lors du repas préparé par notre traiteur habituel.

## RENDEZ-VOUS

### MANIFESTATIONS

#### CEJ

**25 JUIN :** Sortie découverte arts plastiques « Linogravure et typographie » avec « La Chose Typo » à l'Atelier La Chose Typo à Billom.

**27 JUIN :** Réunion de travail annuelle théâtre amateur à la Maison de Quartier Croix de Neyrat.

**22 JUILLET :** « Partir en livre » : installation éphémère d'un lieu dédié à la littérature jeunesse - entrée libre au Parc du domaine royal de Randan.

#### USEP

**24 JUIN :** Atelier « Créer une affiche pour son association » au siège de la FAL - Rue Pélissier à Clermont-Fd.

#### UFOLEP

**24 JUIN :** Formation initiale PSC1 : Prévention et Secours Civique de niveau 1 à l'UFOLEP63 - Rue Pélissier à Clermont-Fd.

**6 ET 7 JUILLET :** Capacité d'animateur des Temps d'Activités Périscolaires à Clermont-Fd.

**DU 8 AU 12 JUILLET :** Brevet fédéral d'animation 1<sup>er</sup> degré Escalade au Gîte de la Fage à Rosis (34).

**18 AU 20 AOÛT :** Brevet fédéral d'animation 1<sup>er</sup> degré Activités Physiques d'Entretien au CREPS de Vichy (03).

## Secteur sportif : UFOLEP - USEP

L'UFOLEP 63, en collaboration avec l'USEP 63 vous propose un accompagnement pour la mise en place des nouveaux temps d'activités périscolaires (TAP/NAP) pour l'année scolaire 2017-2018 :

**L'animation périscolaire :** avec l'appui des 250 associations UFOLEP locales, nous proposons l'initiation à de nombreuses activités physiques et/ou sportives, après l'école, encadrées par des bénévoles formés. C'est l'occasion pour l'enfant de découvrir un sport, la vie associative, de progresser voire de participer aux premières compétitions.

**L'animation des TAP/NAP :** en lien avec les associations adhérentes UFOLEP-USEP locales, nous pouvons mettre à disposition des personnes qualifiées pour animer des activités ludo-sportives en toute sécurité aussi bien entre 12h et 14h qu'entre 15h30

et 17h30. Ces animations basées sur la découverte, le jeu, l'esprit d'équipe, le respect des règles, le respect des autres, de son propre corps, mais aussi l'utilisation d'un matériel adapté, sauront participer à l'épanouissement des enfants sur les différents plans : cognitif, affectif, social et bien entendu moteur.

**La formation au CATAP :** Capacité d'Animateur des Temps d'Activités Périscolaires.

Cette formation théorique et pratique sur 2 jours (14 heures), s'adresse aux personnes désireuses d'animer les TAP et qui n'ont pas les connaissances de bases au niveau pédagogique, sécuritaire et ludo-sportif. Elle s'adresse aussi aux personnes qui souhaitent compléter leur formation généraliste par une formation spécifique et ciblée sur l'animation ludo-sportive auprès d'enfants d'école

primaire dans le contexte des nouveaux rythmes scolaires.

Programme de la formation :

- Le contexte institutionnel des TAP
- Les relations avec les enseignants
- Les aspects psychologiques
- Les attentes des parents
- Le choix et la programmation des activités
- Les fondamentaux de l'animation sportive
- La sécurité dans la pratique
- Découverte de jeux éducatifs sportifs et mise en situation

**Option :** la formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques) d'une durée de 8 H. L'UFOLEP 63 propose des formations PSC1 tout au long de l'année. La prochaine session a lieu le **samedi 24 juin 2017** au siège, 31 rue Pélissier à Clermont-Ferrand.

Le stagiaire sera ensuite tenu d'effectuer un minimum de 10 H en situation sur le lieu d'intervention accompagné d'un tuteur afin de valider sa formation.

La formation CATAP aura lieu les **6 et 7 juillet 2017** sur l'agglomération clermontoise (lieu à confirmer). N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements sur le programme de la formation et pour vous inscrire.

**Contact :** UFOLEP 63, 04.73.14.79.12 et ufolep63@fal63.org



ÉCHOS

**Partir en livre 2017 - 21, 22 juillet  
Domaine royal de Randan**



Avec Partir en livre, manifestation nationale, gratuite, populaire et festive, le livre sort de ses lieux habituels pour aller à la rencontre des enfants et des jeunes pour leur transmettre le plaisir de lire. La déclinaison départementale du rendez-vous Partir en Livre sera étalée sur 2 journées, les vendredi 21 et samedi 22 juillet au Domaine royal de Randan. En

partenariat avec LIRA (Les Librairies Indépendantes d'Auvergne), la médiathèque d'Aigueperse, la bibliothèque de Randan, les ateliers autour du livre et de l'illustration et les lecteurs de Lire et Faire lire attendront le jeune public sous les arbres centenaires. Site labellisé Centre National du Livre, Entrée libre et gratuite.

**100 pongistes USEP à l'Arténium de Ceyrat**

Grâce au matériel mis à disposition par l'antenne puydômoise de la ligue AURA de tennis de table, une centaine de jeunes élèves des classes USEP d'Ennezat et de Pont-du-Château- Brossolette ont pu se rencontrer lors



de la matinée départementale USEP de tennis de table le jeudi 11 mai à l'Arténium de Ceyrat. Les matches par équipes de 3 ou quatre pongistes ont donné un classement non essentiel établi par nombre de point. La classe de Coralie Soalhat d'Ennezat viendra chercher la coupe du vainqueur lors de la cérémonie des récompenses dans les salons de la mairie de Clermont-Ferrand.

**Compte rendu A .G. La Gauthière  
Culture et Loisirs**

La présidente a présenté le rapport moral d'activités 2015/2016 et le projet d'activités 2016/2017. On note beaucoup de changements d'animateurs, soit pour raison de départ de Clermont -Ferrand, soit pour des raisons professionnelles. La création d'un atelier hip-hop pour les jeunes donne toute satisfaction. Elle souligne l'engagement de tous les bénévoles et participants aux activités. Il n'y a pas eu de participation au festival « de fil en chemin » pour le groupe des petites à cause des difficultés d'encadrement. Le groupe des grandes danseuses y a participé.

Des visites au musée d'art Roger Quillot sont organisées dans le cadre de l'activité Arts plastiques en lien avec l'école Charles Perrault. M. Brun, directeur de l'école, valorise le lien avec l'association présente à l'école sur tous les projets et présente l'USEP. Pour le voyage à PARIS, les adhérents de la section « après midi culturels » ont été logés dans un centre FAL.

Présentation du rapport financier par la trésorière : bonnes gestion et tenue des comptes. L'association a bénéficié d'une participation financière de Madame Odile Saugues, députée, pour le voyage à Paris. Les contrôleurs aux comptes après vérification ont validé la gestion. La trésorière présente également le projet financier pour l'année 2017. Les deux rapports sont votés par tous.

**Amicale laïque Jules Verne de Clermont-Fd  
« Flamina nec mergitur »**



Quand, dans les années 1970, Clermont-Ferrand mit cap au nord pour s'agrandir, l'école Jules Verne devint le cœur de ce nouveau quartier de Flamina, un cœur arythmique. Jean Emelin (directeur de l'école élémentaire) et Danielle Guillot (directrice de la maternelle) comprirent bientôt qu'il fallait le faire battre à temps plein, que leur bateau-savoir devait s'ouvrir sur le monde, qu'il devait naviguer.

Ils enrôlèrent la plupart de leurs jeunes instits pour ramer avec eux. Et vogue la galère, pavillon blanc et vert ! C'était en 1977. Une amicale laïque appareillait pour soutenir l'école et faire vivre ensemble ses enfants, leurs parents, leurs amis et leurs enseignants de lotos en fêtes de l'école, de voyages scolaires (gratuits pour les enfants) en sorties et spectacles. Le bateau était construit...

Il fallait des capitaines pour tenir la barre. Il y en aura 8 en 40 ans : René Arsac, Guy Raimbault, Paul Jacob, Monique Régnier, Catherine Mayet, Jacques Besson, Daniel Chevalier et Patrick Féral.

En 1979, un nouveau bâtiment était mis à flots : le gymnase. La mûture ayant horreur du vide, on y mit à la hune, pour l'agrément de tous, une section basket.

Jean Dubusse en fut la première vigie pour mener à bon port une équipe féminine (les enfants et les jeunes filles d'abord !) dans des compétitions UFOLEP. D'autres équipages, de plus en plus nombreux, montèrent bientôt à bord pour des « courses lointaines labellisées FFBB » dans la région Auvergne et même bien au-delà. A voir la cabine de pilotage aujourd'hui, pleine de coupes, challenges, fanions, photos..., on réalise que ces petits et grands corsaires ne portaient pas à l'abordage pour rien.

L'amicale avait le vent en poupe, avec beaucoup de monde sur le pont, un monde de bénévoles passionnés avec une halte dans chaque port pour la détente des marins (randonnée, ski de fond, gym d'entretien...).

Mais qui prend la mer n'est pas maître des vents.

Dans les années 1990, les vents forcirent, les temps changèrent. Le mal de mer toucha les parents et leur investissement se raréfia. Le problème des transports fut le facteur déclenchant de la crise ; de bâbord à tribord, les différentes réglementations emmêlèrent les haubans.

Certains se demandèrent ce qu'ils faisaient dans cette galère. Ils mirent pied à terre et demandèrent un temps mort.

Un vieux loup de mer témoigne : « ça s'est délité. La population du quartier a changé. Les mentalités aussi. On ne fait pas suffisamment de mixité sociale, on entasse ! Certes de jeunes parents arrivent mais le besoin de sociabilité et le goût des autres qu'ils avaient en 77, ils ne les ont plus maintenant ! »

L'amicale, tout encalminée qu'elle fût, ne songea pas à jeter l'ancre. Pas question de devenir un vaisseau fantôme ou de rester en rade « Flamina nec mergitur ».



D'autres, venus de tous les océans, ont pris le quart. Le capitaine et les boscos regardèrent vers de nouveaux horizons, vers d'autres activités : randonnée, tennis, informatique, pétanque, scrabble...

Pour les enfants, on fit du cabotage intense au plus près de l'école : initiation basket, scrabble, échecs, tennis, ping-pong, lecture, théâtre,...

Depuis 5 ans, une trentaine de moussaillons sont sur le pont chaque samedi matin pour des activités « multisports » et depuis septembre 2016, une nouvelle flotte de louves de mer a pris le large pour de nouvelles traversées sur les parquets du Puy-de-Dôme, sous l'oeil attendri et le coeur soulagé des « papy-flibustiers » qui, en attendant la relève, tenaient toujours bon la barre.

Et les adultes, me direz-vous ? S'étant vus partir dans le Nautilus, 20 000 lieues sous les mers, ils ont refusé de rester à fond de cale et sont remontés à la surface avec Nemo ! La section Nemo, dont l'objectif est de créer des évènements divers toujours précédés ou suivis de moments conviviaux (sorties, spectacles, visites, conférences, restos...). Ils sont souvent une soixantaine en bordée sur les côtes auvergnates !

Difficile alors de tenir ferme le gouvernail mais pas question d'accoster pour autant.

Et ils seront encore plus nombreux les 13-14 et 15 octobre 2017 pour jauger le nombre de tonneaux du navire amicale et fêter son 40<sup>ème</sup> anniversaire. Il y aura du roulis, il y aura du tangage au passage des quarantièmes rugissants.

Et après cette belle escale, bon vent à l'amicale laïque de Jules Verne. Battue par les flots, elle ne sombre pas. Ho Ho hissez haut, le pavillon vert et blanc !

**Association USEP : Lussat va fort !**



Lussat, petite commune limagnaise de 850 habitants (à quelques encablures de Clermont-Ferrand, l'augmentation de la population est volontairement encadrée par la municipalité afin d'éviter le syndrome de la commune dortoir) associe tous les avantages propres à une commune campagnarde dynamique : maintien des commerces et des services publics indispensables, équipements de qualité, tranquillité générale et population aux vertus villageoises. Dominique Théas, directeur de l'école, inclut cette dernière dans ce qu'il appelle son « petit paradis professionnel ».

Si l'école lussatoise vit et vit bien en accord avec les souhaits de l'équipe pédagogique (« on a tout ce qu'on veut à condition de se montrer responsables ») et les vœux de la municipalité (financement des transports en plus des participations légales incombant aux communes, aménagements à la demande), il est vrai que les enseignants y donnent de leur personne à travers de nombreuses activités proposées aux élèves de 3 des 4 classes affiliées à l'USEP : l'association USEP lussatoise en est le symbole en matière de dynamique locale

Largement inclus dans les objectifs et pratiques pédagogiques, l'École de Lussat met en exergue Education civique et Vivre Ensemble. Des projets se suivent d'année en année dont les plus récents sont la formation d'une classe de « jeunes officiels » en basket : ces jeunes peuvent continuer leur formation au collège et au Lycée jusqu'à devenir arbitres nationaux et internationaux pour les plus impliqués. Leurs aptitudes sont

reconnues officiellement et peuvent être pris en compte apportant un plus à leurs résultats scolaires. Dès l'école élémentaire, leur savoir-faire a été mis à contribution lors de rencontres communautaires : ils y ont remarquablement tenu le rôle pour lequel ils avaient été formés.

C'est autour du Sport Handicap que la classe de CM a été impliquée en 2016/2017. Les enfants ont bénéficié du dispositif « Paralympiques, Prêts, Partez » en lien avec les jeux paralympiques de Rio ; pour ce faire, ils ont bénéficié du pa-



tronage et de l'aide de Yannick Boursault, triathlète puydômois dont la compétence, la sympathie et la disponibilité ont fait florès chez les jeunes élèves lussatois.

Sous l'égide du CNOSF (dans sa déclinaison régionale) et de la fédération handisport représentée par Monsieur Golay et des animateurs bénévoles, une matinée de « dédramatisation du handicap » a été organisée à Lussat le jeudi 23 mars. Les enfants, par le biais de différents ateliers (cécifoot, torball, basket-fauteuil, course guidée) ont compris que nombre de situations de handicap ne s'opposaient pas à la pratique sportive et « qu'on pouvait toujours être heureux en faisant du sport ».

Interventions magistrales, mises en si-

tuation, documentation spécifique ont été autant d'éléments propres à former les futurs adultes à leur statut de citoyen éclairé et responsable.

Et c'est bien là que voulait en venir Dominique Théas et ses collègues en mettant en œuvre des pratiques pédagogiques ouvertes sur le quotidien et l'environnement social de leurs élèves. A Lussat, les tilleuls de la cour symbolisent la pérennité de cette belle façon de voir l'école : enracinés dans la vie et l'histoire locale et sensibles aux évolutions du monde qui bouge.

Bureau : Président : Dominique Théas, Secrétaire : Chrystelle Michaud, Trésorier : Jean-Daniel Pierrat

# L'originalité de la région

**A**près la présentation de la trilogie savoyarde, Albert Odouard, Professeur Honoraire des Universités, géographe, Membre du Conseil du Développement du Grand Clermont-Ferrand. continue à nous faire découvrir la nouvelle région Auvergne-Rhône-Alpes avec la trilogie lyonnaise et nous permet de jeter un regard neuf sur l'ancienne région Auvergne.

## LA TRILOGIE LYONNAISE

*Comme le montre le document sur les mouvements pendulaires, Lyon attire quotidiennement, de Saint-Étienne et de Grenoble des quantités considérables d'actifs. On a bien affaire à une trilogie urbaine dominée par Lyon même si cette suprématie est discutée. Cet ensemble constitue le cœur de la région Auvergne Rhône-Alpes.*

Bien que située au cœur des Alpes, Grenoble n'est qu'à 200/220 mètres d'altitude. Elle occupe essentiellement les plaines alluviales de l'Isère et du Drac qui dessinent un I grec et sont encaissées entre des massifs montagneux. Ville de plaine, Grenoble n'a cessé de lutter contre les inondations provoquées par les torrents qu'étaient l'Isère et le Drac avant qu'ils ne soient aménagés. Le tracé des vallées et l'étagement des quartiers sur les versants compliquent l'organisation des transports.

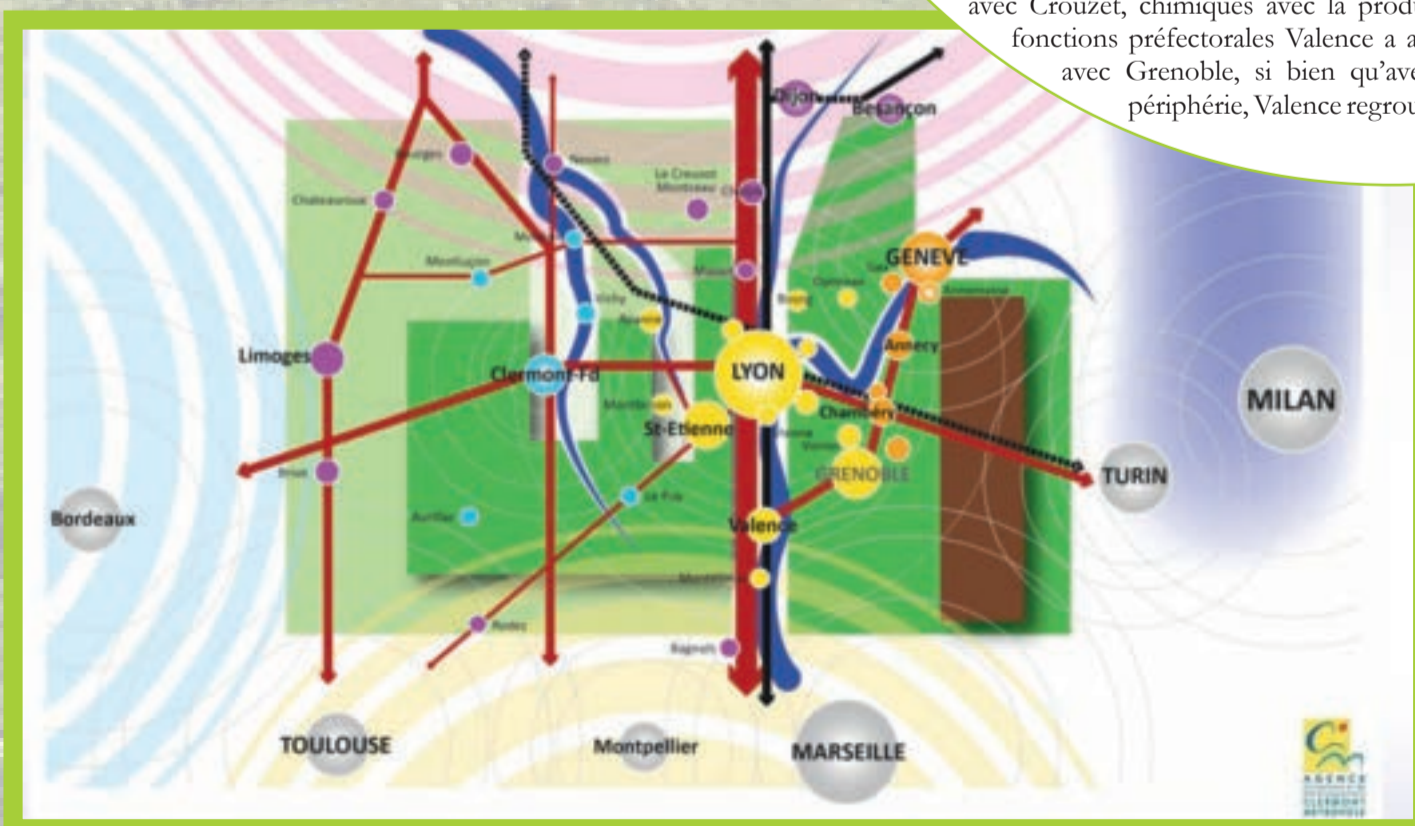
Grenoble n'avait que 70 000 habitants en 1914, guère plus que Clermont, car ces deux villes n'avaient pas connu la première révolution industrielle. Ville forte elle faisait face, côté français, à Chambéry. Ville parlementaire sous l'Ancien Régime, elle administrait un vaste territoire jusqu'à Villeurbanne, aux portes de Lyon. Économiquement elle mettait en valeur les produits de l'élevage en particulier avec la mégisserie et la ganterie.

Tout va changer à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec la deuxième révolution industrielle. Aristide Bergès, en 1883, fait fonctionner les premières chutes d'eau pour fournir de l'électricité. Si la papeterie va être la première industrie utilisatrice de cette énergie, l'équipement de la montagne en barrages, conduites forcées et centrales électriques va lancer l'industrie grenobloise : Nerpic (Alstom), Schneider, Merlin-Gerin puis les industries du bâtiment (Caterpillar). Grenoble se saisit ensuite de la troisième révolution industrielle, celle de l'informatique et de l'atome. En 1959, Louis Néel, prix Nobel de physique, installe le centre de recherches nucléaires, futur commissariat à l'énergie atomique (CEA). L'université emboîte le pas et les firmes industrielles internationales arrivent, comme Hewlett-Packard. Cette alliance entre la recherche et l'industrie a fait de Grenoble, dans le domaine des technologies de pointe, un centre reconnu à l'échelle mondiale. Des ingénieurs et des techniciens sont venus de toute la France et de l'étranger. De cette immigration est née la position avant-gardiste de la ville en matière politique ; depuis Hubert Dubedout jusqu'à la municipalité écologiste actuelle, ce qui ne va pas toujours sans difficulté.

Les deux départements de La Drôme et de l'Ardèche ont Valence comme ville de référence et celle-ci est dans la mouvance de Grenoble. Bien que située à égale distance de Lyon et Grenoble, Valence a toujours privilégié Grenoble en remontant la vallée de l'Isère. Elle se trouve d'ailleurs à proximité de la confluence de l'Isère, de la Drôme et de celles de nombreuses petites rivières cévenoles avec le Rhône. Cette position de carrefour de vallées a favorisé les activités de transports routier, ferroviaire et même fluvial avec le port de Portes-les-Valence.

Mais Valence c'est aussi la porte du Sud. Le lieu où toutes les cultures méditerranéennes deviennent possibles : la vigne, les fruits, les légumes qui alimentent un marché important. A ces activités agro-alimentaires s'ajoutent des industries mécaniques avec Crouzet, chimiques avec la production de stylos feutre. Enfin aux fonctions préfectorales Valence a ajouté une université en accord avec Grenoble, si bien qu'avec les petites villes de sa périphérie, Valence regroupe 150 000 habitants.

>>> Grenoble et Valence



*Schéma de l'organisation territoriale de l'espace Auvergne Rhône-Alpes*

*Source : Agende d'Urbanisme et de Développement  
Clermont Métropole*

# Auvergne-Rhône-Alpes

## Suite

### >>> Saint Etienne

C'est la seule grande ville régionale née de la première révolution industrielle.

Lorsque le département de la Loire a été créé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, Saint-Étienne commençait seulement son essor et la préfecture a été implantée à Montbrison, la ville de la plaine agricole du Forez. C'est surtout au XIX<sup>e</sup> siècle que l'extraction du charbon, la métallurgie et l'industrie textile vont se développer. Saint-Étienne va mettre en place la première ligne de chemin de fer en 1827. Les mines, les industries métallurgiques privées - Schneider -, ou publiques - la manufacture d'armes - et l'artisanat textile vont attirer une importante main d'œuvre rurale de la Haute-Loire, ou de l'étranger. En 1914 la ville est près de cinq fois plus peuplée que Clermont ou Grenoble.

Le commerce, avec Manufrance et Casino, va se hisser au niveau national mais seul Casino aux magasins verts, couleur de l'équipe de football, va se pérenniser. Le déclin industriel sera progressif au XX<sup>e</sup> siècle, lié à la fermeture des mines et Saint-Étienne ne participera pas à la deuxième et à la troisième révolution industrielle à la différence de Grenoble. La ville perd des habitants depuis 1968 et la courbe peine aujourd'hui à se redresser.

Pourtant la reconversion est en cours. La ville développe des activités tertiaires avec l'université et le design ainsi qu'une politique active de rénovation urbaine. L'industrie liée aux PME de mécanique s'oriente vers des productions de haute technicité qui servent de support au pôle de compétitivité Via Méca, en liaison avec Clermont-Ferrand. Les migrants quotidiens vers Lyon assurent des revenus non négligeables à cette ville qui refuse toujours d'être considérée comme une banlieue lyonnaise.

Le site stéphanois permettait l'extraction du charbon mais ce bassin intramontagnard ne facilite pas le développement urbain. Les collines naturelles et les crassiers, accumulation de déchets miniers, encombrent le bassin situé entre 500 et 600 mètres d'altitude.

C'est un record pour les grandes villes régionales et le gage d'un climat assez rude.

### >>> Lyon

La métropole rassemble 1,3 million d'habitants et le pôle métropolitain 2 millions. C'est la capitale régionale incontestée. Comme

Grenoble, Lyon s'est établi à une confluence, celle de la Saône et du Rhône et comme Grenoble, elle a dû lutter contre les inondations : le quartier de la place Bellecour ne sera mis hors d'eau qu'en 1856. Les premiers établissements urbains se sont implantés sur les collines qui dominent la confluence, la Croix-Rousse avec l'artisanat textile et Fourvière avec les édifices religieux.

Si le site est difficile, la situation est excellente : c'est le meilleur passage entre le Nord et le Sud et même vers l'Est. Le commerce et les échanges ont toujours été privilégiés aux dépens de la possession de la terre. Le département du Rhône est tout petit, Villeurbanne et Bron dépendaient de Grenoble jusqu'en 1852 et le siège du primat des Gaules est resté à Vienne jusqu'à la révolution. Lyon s'intéresse très tôt aux horizons lointains. Elle n'est pas une ville foncière, elle n'est pas une ville du Sud. Elle n'est pas une ville du rugby comme Clermont mais une ville du foot comme Saint-Étienne.

C'est le pragmatisme qui caractérise l'adaptation de l'économie lyonnaise au fil des siècles. Les foires de la ville sont célèbres et fréquentées depuis le Moyen-Âge, en liaison avec la qualité du carrefour lyonnais. Au XVI<sup>e</sup> siècle, la soie italienne commercialisée sur les foires, commence à être travaillée sur place et le système de la Fabrique se met en place. Les donneurs d'ordres, les soyeux, sont installés sur la Croix-Rousse avec quelques ateliers. Ils organisent le travail de la filature et du tissage en Ardèche, en Haute-Loire, en Savoie, dans la Loire et en assurent la commercialisation.

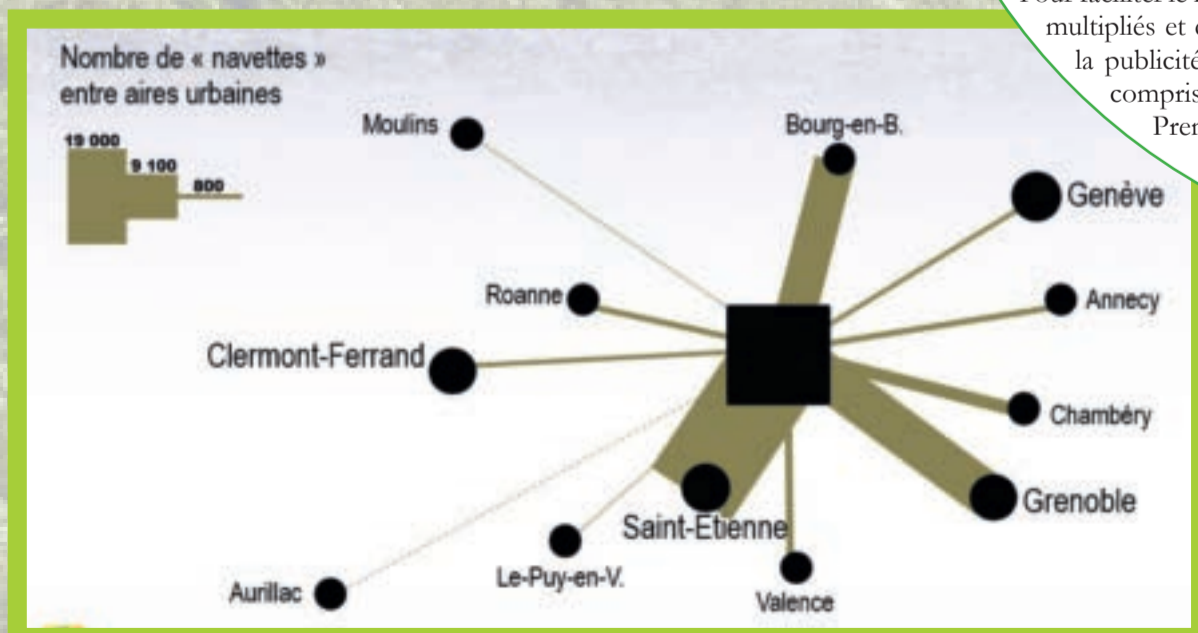
A partir de cette organisation, Lyon va participer à la révolution industrielle textile des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles avec la mécanisation des métiers à tisser - le métier Jacquard -, avec la chimie des colorants artificiels puis synthétiques. Cette chimie caractéristique de la deuxième révolution industrielle, va se diversifier avec la pharmacie, l'aspirine usine du Rhône, la biologie - Mérieux - et le raffinage du pétrole à Feyzin. L'université et la recherche accompagnent cette évolution.

Pour faciliter le fonctionnement de cette économie, les services aux entreprises se sont multipliés et diversifiés : la banque - le crédit lyonnais -, l'expertise comptable, la publicité, la presse et bien sûr les transports qui sont tous présents y compris la navigation fluviale et le port Edouard Herriot.

Première métropole provinciale, Lyon aspire maintenant à se hisser au niveau de Barcelone ou de Francfort.

### Intensité des échanges avec Lyon « Navettes » domicile-travail

Source : INSEE Navettes domicile-travail 2011 entre les aires urbaines  
2 sens additionnés



Albert Odouard, 15 janvier 2017

## Avec les DDEN

## Un nouveau président, un nouveau ministre : quelle nouvelle école ?

**L'école primaire, en particulier la maternelle, était l'une des priorités du candidat Macron** avec un accent mis sur les écoles en ZEP, notamment le CP, et la nécessité d'y attirer des professeurs expérimentés qui bénéficieraient de « *liberté pédagogique* ». Il voulait aussi donner aux écoles « *une véritable autonomie pédagogique (...)* pour favoriser l'adaptation aux besoins de leurs élèves et aux situations locales ». Cette autonomie déjà engagée par la dernière réforme du collège auquel est rattaché le CM2, avec les 20 % de l'horaire disciplinaire dévolus aux enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) laissés au choix des établissements.

**Le nouveau ministre J-M. Blanquer tient les promesses du candidat** qui sont d'ailleurs issues des thèses développées dans le livre-programme du ministre « *L'école de la vie* » (2014). Au remplacement d'une réforme par une autre, il préfère le pragmatisme du pas à pas, évalué et piloté par les résultats, comme le préconise modèle gestionnaire de l'entreprise. Ce pragmatisme se veut éclairé par la recherche scientifique notamment en neurosciences, à laquelle il avait beaucoup recouru lorsque, au ministère De Robien, il avait défendu la méthode syllabique et préconisé la détection des difficultés des élèves dès la maternelle, ce qui avait soulevé les plus vives critiques des spécialistes et des enseignants.

**Examinons les premières réformes proposées par le ministre. Que pouvons-nous en penser, nous DDEN, engagés dans la défense d'une l'école républicaine, égalitaire et émancipatrice ?**

**La modification de la réforme des rythmes scolaires**

Destinés à la fois à réduire le temps de travail journalier des élèves pour diminuer leur fatigue et favoriser ainsi leur réussite, et à donner accès à tous à des activités culturelles, ils avaient été retoqués par le Ministre Hamon face à un tollé de communes, de parents et d'en-

seignants. Nous nous étions nous-mêmes élevés contre les inégalités engendrées par cette territorialisation de l'éducation, nous avions émis de forts doutes sur leur efficacité et dénoncé le progrès de leur non-gratuité. Même si ici et là des satisfactions se manifestent, des évaluations partielles effectuées auprès de parents et d'enseignants auxquelles s'est ajouté un rapport de l'IGEN dénoncent un surcroît de fatigue des élèves sans progrès notables dans les apprentissages. Même le plus favorable des chronobiologistes note le manque de fiabilité des critères d'évaluation anti-fatigue. On comprend que le nouveau ministre propose un aménagement en laissant le choix aux acteurs, communes, parents, enseignants, sauf que l'on avance encore dans la déresponsabilisation de l'Etat du caractère national de l'éducation.

**La reprise de la proposition (ancienne, mais abandonnée) d'études surveillées** qui sont sensées limiter l'impact inégalitaire des familles pourrait être intéressante. Mais leur efficacité tient à leur continuité avec le travail en classe, ce qui dépend d'abord du personnel employé. Or la proposition d'utiliser des étudiants ou des retraités, tous bénévoles, extérieurs à l'école et a priori peu compétents, laisse bien sceptique : les études surveillées pourraient devenir de simples garderies. On peut certes gager sur la formation des étudiants par l'AFEV, mais que faire pour les retraités ? Une réforme pas chère qui peut fort « ne pas rapporter gros »...

**La division par deux des classes de CP en zone prioritaire.**

« *Investir beaucoup plus pour ceux qui ont moins* » : notre sensibilité républicaine ne peut qu'être sensible à une telle proposition, d'autant que l'échec à l'apprentissage de la lecture est l'une des premières causes d'échec scolaire. Cependant, les recherches jugent très peu efficace cette réduction d'effectif, notamment lorsqu'elle ne s'accompagne pas d'un autre dispositif en amont et surtout en aval et d'une pédagogie adaptée. Elle est de plus

très coûteuse en maîtres et en locaux et risque fort, outre la réduction possible des zones prioritaires, de mettre en péril, malgré la promesse de pérennité du ministre, la mise en place non achevée du dispositif Peillon « plus de maîtres que de classes ». Ce dispositif donnait en effet largement satisfaction aux intéressés au point de motiver une pétition de maintien déjà signée par de très nombreux enseignants et chercheurs en éducation. C'est en effet par un redéploiement de postes, prévu dès la rentrée, et non par des créations, que la réforme doit s'appliquer. Ainsi, à l'analyse, la réforme paraît moins prometteuse que prévu, même si son objectif est le bon.

**Plus de liberté pédagogique aux enseignants.** On peut s'en réjouir, si cette liberté ne consiste pas à se contraindre du fait de l'autonomie des établissements et du pouvoir accru de leurs directeurs et de leurs projets.

**Développer leur formation initiale,** largement abandonnée ces dernières années comme elle le fut lorsque J-M Blanquer était au ministère De Robien, ainsi que leur **formation continue,** ce qui est aussi un bon point. Mais il faut alors garantir l'indépendance de ces formations, en particulier de la formation continue qui ne doit pas être utilisée comme courroie de transmission des réformes gouvernementales, pour qu'elles nourrissent une véritable liberté pédagogique.

**Revenir sur la carte scolaire,** comme J-M Blanquer le fit en la supprimant, n'est pas une promesse de bon augure pour la mixité scolaire et la progression des établissements en REP que nous souhaitons.

**La réforme du collège.** Il faudrait s'arrêter davantage sur sa promesse de révision, partielle puisqu'elle conserve le collège unique de la maternelle à la fin du collège et le socle commun des compétences. Disons seulement que la mise en œuvre de cette réforme avait soulevé de vives critiques chez les enseignants et les parents.

Rétablir les classes bilingues et les enseignements de langues anciennes, supprimés au prétexte de leur élitisme, ce qui avait été très controversé par les parents et notamment par le rapport de l'IGEN ; revenir par ce biais sur la mise en place des EPI qui n'avaient pas, et de loin, fait l'unanimité ; revenir à un enseignement plus chronologique de l'histoire, ce qui était souhaité par beaucoup d'enseignants, toutes ces mesures paraissent être des mesures d'apaisement. Mais elles ne le sont qu'à la condition que le choix ne soit pas laissé et aux chefs d'établissement, devenus d'autonomes chefs de projets et aux parents-partenaires, ce qui ne ferait, ajouté à la fin de la carte scolaire, qu'aggraver les inégalités et éloigner le collège des principes scolaires de la république.

Ainsi une brève analyse de ces premières mesures qui veulent, comme toujours, réduire les inégalités et l'échec scolaire, nous appellent donc à la plus grande vigilance.

**Mais l'une d'entre elles, énoncée parmi les autres, doit retenir notre attention,** surtout lorsqu'elle est rapportée à ce qui est développé dans « *L'école de la vie* » qui rejoint ce qu'a été l'action de J-M Blanquer lorsqu'il était directeur de la DGESCO (direction générale de l'enseignement scolaire) sous le ministère Chatel et la présidence Sarkozyste, qui, rappelons-le, supprima un très grand nombre d'enseignants. C'est celle qui appelle à **davantage d'autonomie des établissements,** y compris **primaires,** avec un renforcement des **pouvoirs des chefs d'établissement devant employeurs de leurs équipes d'enseignants sur des projets** différents selon les écoles et régulièrement **évalués pour les piloter en fonction de critères d'adaptation** à des demandes locales ou nationales. De cette autonomie par projets pédagogiques et évaluations souvent rappelée dans les actuels propos ministériels, un dossier du Monde (03-2011) faisait une analyse très critique : « *Chaque établissement pourra développer son*

*projet (...), les établissements ne se ressembleront plus (...)* Et pour bien choisir il faudra que chacun affiche ses résultats.(...) Le paysage nouveau se dessine par petites touches, par glissements successifs (l'article parle de pièces de puzzle). Mais au final, on pourrait d'ici quelques années se réveiller avec un modèle éducatif très différent (du modèle républicain) : des établissements qui auraient chacun une identité, un projet, et le vendrait à des parents en mal de choix ». Or, cette autonomie est l'un des points phare du programme Macron et des propositions de « *L'école de la vie* » ; c'est aussi l'orientation du très libéral Institut Montaigne qui a l'écoute du nouveau Président.

Cette mesure d'abord présentée comme une simple étape, est en réalité le cadre des autres mesures. On peut bien être en accord avec cette orientation, mais sans naïveté ni aveuglement. **Le risque de ces mesures présentées comme éparées, est bien de mettre en place les pièces d'un puzzle qui dessine une nouvelle école, plus proche de la gestion d'entreprise** adaptée aux demandes du monde actuel **que de la mise en œuvre des principes d'une école républicaine et laïque,** dévolue à la formation des esprits à la liberté de conscience et au jugement autonome par l'appropriation d'une culture rationnelle. Nous passons alors d'une école qui prépare l'enfant à penser librement quel que soit le monde où il aura à vivre puisqu'il y apprend ce qui est nécessaire pour penser tout monde possible, le modifier pour qu'il soit humainement vivable et y vivre comme citoyen, à une école qui adapte les enfants au monde comme il va, humain ou déshumanisant, quitte à devoir les « *former tout au long de la vie* » comme le prévoit la commission européenne de l'éducation. **Plus que jamais, nous aurons à être vigilants et combatifs pour défendre les valeurs d'une école réellement publique, laïque et émancipatrice.**

Anne-Marie Doly pour les DDEN 63

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

## Grille N°97

## HORIZONTALEMENT

- I. Il peut faire apparaître de la lumière ou des images.
- II. Remettant à neuf, ou presque.
- III. A l'hôpital, ce sont plus souvent des soustractions que des additions.
- IV. Saint bigourdan. De l'eau qui a l'air à l'envers. Démonstratif pour voyelles.
- V. Banale. - Arrivé avec un nu.
- VI. Laboratoire d'accélérateur linéaire accéléré. - Etats germains.
- VII. Qui se rapporte à une proche parente de l'homme (de la femme ?).
- VIII. As une existence. A produire si l'on accuse.
- IX. Tour de cou élégant ou bigrement dangereux. Moins longue qu'une colère.
- X. Dans la conservation par le froid il précède le tranchage.

## VERTICALEMENT

1. Un engin qui peut vous envoyer loin.
2. Ne voulais pas être trompé sur le poids.
3. Trou à poutre. Sa rue fournit des professeurs.
4. Compositeur contemporain moins ventru que son homonyme.- Baladeur numérique.
5. Casserai la voix.
6. Espagnole, mais pas toujours de son plein gré.
7. Tableau sans craie (sigle). Soucis ou lassitudes.
8. S'il aperçoit un tel endroit, le marin s'approchant de l'envers doit être vigilant. Aura à faire ou à rembourser.

9. Neige hier, glace demain, eau plus tard. Pour voir si le cerveau « volte » (sigle).
10. Ne céderas pas la place.

## Solutions mots croisés n°96

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
I	C	O	N	C	R	E	T	I	O	N
II	A	M	E	R	I	C	A	I	N	E
III	N	E	C	P	O	T	I	E	R	
IV	O	R	T	H	E	S	E	R	E	
V	E	T	A	I	S	U	M	O		
VI	K	A	R	C	H	E	R	I	S	E
VII	A	I	S	I	S	L	I	T		
VIII	Y	E	N	T	R	I	T	A		
IX	A	G	E	S	R	E	C	E	L	
X	K	O	S	O	V	A	R	E	E	

# Lecture pour tous Lecture par tous

Certains troupes de théâtre ont inscrit depuis longtemps dans leurs pratiques l'activité de lectures publiques : lectures mémorielles, lectures militantes, lectures de textes de théâtre, lectures poétiques, lectures de contes, à la demande d'associations, de municipalités ou de bibliothèques. Quatre ou cinq lecteurs ou lectrices, quelques quarante minutes de lecture interrompue de temps en temps par un air musical et pour-

suivi parfois à la fin par un petit échange avec les auditeurs... En cela la troupe entend poursuivre l'œuvre de Jean Macé (1815-1894). Celui-ci en effet, bien avant la création de la Ligue, s'était intéressé à l'écriture et à son corolaire : la lecture. Dès 1852 où il doit se réfugier en Alsace à cause de ses idées républicaines et socialistes, il devient enseignant. Il pratique la lecture commentée et publie une revue « La Ruhe » à visée pédago-

gique. Plus tard, il se lance dans la campagne des « Bibliothèques communales ». Cette action sera étendue dans les « Bibliothèques régimentaires » (1872) et le « Sou des écoles » (1876). Puis avec la Ligue de l'enseignement il mène son combat pour un enseignement obligatoire, gratuit et laïc qui aboutira aux lois de 1881-1882, avant de revenir à la fin de sa vie à l'éducation populaire (Congrès du Havre 1890).

Par la suite, et jusqu'en 1980 la Ligue avec le CLLP (Centre laïque de lecture publique) a organisé la publication régulière d'analyses de livres, la diffusion de valises pour des veillées-lecture, l'organisation de coins-lecture dans les classes, de bibliobus pour les villages ou les hameaux isolés, de stages et démonstrations dans les Ecoles normales.

Aujourd'hui ces pratiques ont quelque peu disparu mais il reste encore dans notre département des compagnies de théâtre professionnelles qui se préoccupent de lecture publique. L'équipe de la comédienne et auteure Monique Jouvancy par exemple, avec « Lectures à la carte » s'invite dans les bibliothèques, les lycées, les entreprises, les universités ou les milieux carcéraux pour faire connaître les écritures contemporaines. De même Dominique Freydefont et les comédiens de « La Cour des Trois



Coquins » à Clermont-Ferrand veulent sensibiliser leur public aux drames de notre temps avec la lecture de textes brefs comme « Lampedusa Beach » de Lina Prosa, « Matin Brun » de Franck Pavloff ou « Pour en finir avec la question juive » de Jean-Claude Grumberg.

A l'Université Clermont-Auvergne un professeur, Myriam Lépron, anime un atelier régulier de « Lectures Urbaines » qui poursuit les mêmes objectifs avec ses étudiants mais, dit-elle « Les étudiants sont souvent absents de leur corps et maladroits. Il s'agit de mettre en place des exercices physiques : échauffements, étirements, exercices d'équilibre, déplacements dans l'espace, travail avec le corps de l'autre, éducation du souffle et de la respiration, de l'articulation, de la puissance vocale ».

Nous consacrerons un article plus long à cet enseignement original dans le cadre de l'Université dont l'objectif n'est pas uniquement de former des comédiens et où certains futurs

enseignants trouveraient leur profit. Mais en ce qui concerne nos associations, il serait bon que cette pratique de lecture publique revienne dans les activités culturelles. On peut penser que dans une troupe de théâtre, même d'amateurs, tout le monde sait lire. Ajoutons-y un zeste de musique (même enregistrée) et tout devient possible. Si la pratique est modeste, l'objectif ne manque pas de noblesse et d'ambition : Jean Macé faisait connaître Jules Verne, Erckmann-Chatrian, Jean-Henri Fabre, Victor Hugo, continuons aujourd'hui avec Annie Ernaux, Marie-Hélène Lafon, Agnès Desarthe, Michèle Lesbre...

Marcel Col



## Les électeurs

Les élections sont tarminé's,  
cumm' qui dirait

Que v'la les couvraill's fait's  
et qu'on attend mouésson...

Faut qu'les électeurs tir'nt  
écus blancs et jaunets

Pour les porter au parcepteur  
de leu' canton ;

Les p'tits ruissieaux  
vont s'pard' dans l'grand  
fleuv' du [Budget

Oùsque les malins pêch'nt,  
oùsque navigu'nt les grous.

Les électeurs font leu's  
courvé's, cass'nt des cailloux

Su' la route oùsqu' leu's  
r'présentants pass'nt en  
carrosses

Avec des ch'vaux qui s'font  
un plaisi' - les sal's rosses !

De s'mer des crott's à m'sur'  
que l'Peup' souv'rain balaie...

(Les vach's, les moutons,  
Lès oué's, les dindons  
S'laiss'nt dépouiller d'leu's  
œufs, de leu' laine  
et d'leu' lait

Aussi ben qu's'i's -z - avin  
pris part aux élections.)

Poésie de Gaston Couté  
(1880-1911)

## Le repas à la française inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO

Les cuisines françaises  
Avant Fillon



Les cuisines françaises  
Après Fillon



Rolland Moulin

## QUOI DE NEUF ?

## « La poésie sauvera le monde »

par Jean-Pierre Siméon  
(Le Passeur éditeur - Poche)

« Nous n'avons plus le temps ni les moyens de savourer le monde, de le savoir (du latin sapere qui joint les deux verbes en français) par étreinte charnelle mais aussi bien une fuite qui dit la grande peur du réel qui nous tient (...) la poésie rappelle l'homme à son humilité c'est à dire à sa relation primordiale et sine qua non à l'humus originel ».



Par un long plaidoyer enthousiaste qu'il serait impossible à résumer tant il est dense et sensuel, et nourri de références et de citations, notre ami Jean-Pierre Siméon qui fut prof à l'IUFM de Clermont-Ferrand, auteur d'une vingtaine de recueils de poésie, mais aussi de romans, de textes pour la jeunesse et de pièces de théâtre, qui est aussi le Directeur artistique du Printemps des poètes, et poète associé au TNP, nous livre ses définitions de la poésie... *que je tiens pour ma part, dit-il, pour une objection radicale*, en précisant plus loin que le respect est souvent le faux nez de l'abstention, d'une neutralité courtoise mais lâche... (méditons ces paroles !). Principe premier et fondateur d'incertitude la poésie ne vise pas à organiser, à classer, à catégoriser ; elle n'est pas là pour rassurer ou pour raconter... Il y a, dit-il, « le (joli) coucher du soleil » et « Soleil / cou coupé » d'Apollinaire... La différence n'est pas seulement poétique... Siméon oppose de la même manière la poésie à la plupart des narrations qui ne sont selon lui pas œuvres d'imagination mais œuvres d'imaginé, d'images déjà faites. Il l'oppose aussi au théâtre qui, il le constate, a le plus souvent oublié sa fonction de *faire entendre* le poème pour lui substituer un *donner à voir*... Bien entendu Jean-Pierre Siméon sait aussi préserver et recueillir certains univers romanesques chez Julien Gracq ou chez Pierre Michon, de même que son compagnonnage avec le TNP de Christian Schiaretti à Villeurbanne lui a fait sentir chez des metteurs en scène comme Claude Regy, Jean-Louis Hourdin et quelques autres, la vraie « langue poétique » du théâtre.

Pour finir, l'auteur nous propose ce choix entre « *vivre chez Circé en hommes-porcs, une vie morte, ou reprendre le grand large, êtres du désir invincible, aimantés par l'ouvert et amants du plein vent* ».

Et il semble bien que ce militant de la poésie (et pas seulement) veuille par son exemple nous montrer le chemin.

## Auvergne laïque

Abonnez-vous,  
réabonnez-vous !

Complétez ce bulletin :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Bulletin à découper,  
photocopier ou recopier  
et à retourner à la

**FAL**

31, rue Pélissier  
63028 Clermont-Fd  
Cedex 2

Faites abonner  
vos voisins, vos amis !

Joindre un chèque de 17,50 €  
à l'ordre de FAL  
CCP : 155 00 E Clermont-Ferrand

## CLERMONT-FERRAND ET L'Auvergne



C'est l'émiettement qui caractérise le développement urbain auvergnat calqué sur l'émiettement des basses terres, isolées les unes des autres, au sein de cette moyenne montagne qu'est le Massif Central. Aurillac, Montluçon et Le Puy sont chacune dans leur bassin topographique. Seule la vallée de l'Allier offre un alignement de bassins plus ou moins encaissés, plus ou moins grands, qu'on appelle Limagnes, entre Vichy, Clermont, Issoire et Brioude. Cette vallée constitue le passage occidental Nord-Sud de la région, utilisé par l'autoroute et des voies ferrées de médiocre qualité. Cet émiettement urbain n'a pu donner naissance qu'à des villes petites ou moyennes car la population de l'ensemble de l'Auvergne est équivalente à celle de la métropole lyonnaise. La communauté urbaine de Clermont-Ferrand, future métropole, rassemble 280 000 habitants et c'est la seule capable de constituer autour d'elle un véritable réseau urbain auvergnat.

Clermont est la ville de la Grande Limagne, une des terres les plus fertiles de France grâce aux apports volcaniques, capable de porter de la betterave à sucre, toutes les céréales et les oléagineux. Jusqu'au début du

XX<sup>e</sup> siècle, Clermont a vécu de cette agriculture et de sa rente foncière. C'est une ville du Sud et du rugby qui n'a pas connu la première révolution industrielle et n'avait guère plus de 50 000 habitants en 1914. La valorisation récente de cette richesse agricole ne manque pas d'intérêt car la coopérative Limagrain, orientée vers les semences en particulier du maïs, a su développer une recherche de très haut niveau et porter avec la recherche publique de l'Inra et de l'université, un pôle de compétitivité important - Céréales Vallée. Limagrain est maintenant l'actionnaire majoritaire de Vilmorin, grande multinationale de la semence.

Comme Grenoble, Clermont connaîtra la deuxième révolution industrielle mais avec la chimie. Dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, il existait à Clermont et à proximité, des ateliers artisanaux qui produisaient des objets en caoutchouc à partir du latex, comme des balles ou des joints. Un de ces établissements qui deviendra Michelin, participait à cette activité. Il se singularisa par l'utilisation de la sève de l'hévéa. Les pneus pleins, puis les chambres à air ne seront que les premières inventions de cette firme qui est maintenant une belle multinationale. Elle a employé sur place, jusqu'à 33 000

personnes à la fin des années 1970. Aujourd'hui il n'en reste guère plus que 12 000 car la production s'est développée à proximité des marchés mondiaux. La recherche et la direction sont restées clermontoises. Cette filière industrielle est historiquement liée à celle de l'agro-alimentaire par le biais de l'emploi ; en effet Michelin a trouvé pendant très longtemps sa main d'œuvre dans les campagnes autour de Clermont sous la forme de paysans ouvriers, travaillant en ville mais ayant gardé leur exploitation.

Les autres industries sont moins importantes, comme la mécanique, la réparation aérienne et ferroviaire et l'informatique. L'emploi tertiaire a pris de l'importance après 1970, avec l'université, les hôpitaux, la presse, l'administration et les banques locales. Toute cette économie peine à fournir des emplois aux jeunes de la ville.

Avec son intégration dans la grande région Auvergne Rhône-Alpes, Clermont-Ferrand doit conforter sa place de leader indiscutable du réseau urbain auvergnat. Son statut de métropole et le pôle métropolitain qui s'étend de Vichy à Brioude en passant par Issoire, devraient lui faciliter la tâche à condition de bien répartir les compétences entre les collectivités locales qui gèrent les villes moyennes et le monde rural. L'Auvergne qui a toujours (trop) compté sur l'Etat et qui se sentait protégée au sein de sa propre région, doit prendre sa destinée en mains comme la Bretagne ou l'Alsace. Sous l'impulsion de Clermont-Ferrand, l'Auvergne ne doit pas contempler son passé pour l'idéaliser mais pour y voir les atouts de demain à savoir les filières industrielles et agro-alimentaire qui ont une dimension internationale. Les qualités clermontoises et auvergnates qui ont permis de les créer et de les développer sont toujours présentes. La volonté de conforter et de diversifier cet héritage doit être l'affaire de tous.



La nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes dispose de trois ensembles régionaux très complémentaires : La trilogie savoyarde, frontalière, industrielle et touristique, l'ensemble lyonnais dominé par la recherche, l'innovation et les industries de pointe, et Clermont et l'Auvergne bien placés internationalement grâce à leurs filières industrielles et agro-alimentaire. L'agriculture, l'industrie, les services et le tourisme se déclinent de manière non concurrentielle. A tous de comprendre qu'ils feront mieux ensemble que chacun de leur côté.

Albert Odouard

FAL - Tél. 04 73 91 00 42  
Fax 04 73 90 96 28  
E-mail : auvergnelaique@fal63.org  
Directeur de publication : Édouard Ferreira  
Rédacteur en chef : Régis Faucheux  
Secrétaire de rédaction : Frédéric Rideau,  
Françoise Manry  
Comité de rédaction : Alain Bandiera,  
Paul Baroux, Gérard Chanel, Marcel Col,  
Michel Collonge, Bernard Gilliet, Guy Grand,  
Bernard Guillot, Roland Moulin  
Réalisation - Impression : Imprimerie Decombat :  
04 73 25 06 62 - 25 rue Georges Charpak  
63118 Cébazat  
Abonnement 1 an : 17,50 €  
Commission paritaire n° 1218 G 84688  
Dépôt légal : Juin 2017 - N° 469